

Court exposé des preuves que l'Écriture fournit sur l'éternité des peines

J.N. Darby

[Écho du Témoignage 4 pages 112-134]

On a élevé bien des doutes sur la doctrine de l'éternité des peines, tellement que les esprits des simples ont été ébranlés et que la foi de quelques-uns a été renversée [2 Tim. 2, 18]. Bien que, depuis quelque temps j'aie été occupé de ce point d'une manière plus complète dans le but de le traiter par écrit, j'ai pensé qu'il serait bon, en attendant, de publier en quelques pages un court exposé pour les gens sans instruction. Et je désire d'abord suggérer à de tels lecteurs de se méfier de ceux qui font un grand étalage de grec aux yeux de ceux qui ne le comprennent pas ; il est facile d'en imposer ainsi aux gens. Il est utile, sans doute, de connaître le grec quand on étudie le Nouveau Testament, parce qu'il a été écrit en grec, et il est tout à fait raisonnable d'y recourir avec ceux qui, connaissant le grec, peuvent juger de ce qu'on dit ; mais c'est une chose très suspecte que de le citer beaucoup avec ceux qui ne le connaissent pas ; car comment peuvent-ils en juger ? Un homme vient vous dire que le mot « éternel » ne signifie pas « *éternel* » en grec ; cela paraît très concluant ; mais comment pouvez-vous juger s'il en est ainsi ou non ? Or, chez ceux qui parlent beaucoup du grec aux gens sans instruction, j'ai trouvé, en général, de la ruse ; j'ai trouvé que leur grec ne valait pas grand-chose, lorsqu'il avait été mis à l'épreuve par ceux qui comprennent la langue. Sans prétendre être bien savant, je connais le grec, et j'ai étudié le Nouveau Testament grec ; mais je n'ai pas été amené à mettre la moindre confiance dans ce qu'ils avancent au sujet du grec, tout au contraire. L'Esprit de Dieu sera un guide bien plus sûr dans les vérités fondamentales pour un homme sans instruction, s'il est humble, qu'un peu de grec pour ceux qui s'y confient.

Or, pour un homme simple, les déclarations de sa propre Bible ne laissent pas un seul doute dans l'esprit sur ce point, savoir : que les peines des méchants sont éternelles.

Ces déclarations, je n'en doute nullement, sont substantiellement exactes. Les traductions, sans doute, étant une œuvre humaine, sont imparfaites ; les vues et les sentiments du traducteur sont sujets à s'y trouver mêlés. Mais, dans la plupart des cas, la doctrine présentée par nos Bibles ordinaires est la saine doctrine, et la foi produite par leur moyen dans l'esprit d'un croyant sans instruction, est une foi qui est enseignée de Dieu, bien qu'il soit possible que certains passages eussent pu être rendus plus exactement. Toutefois, parmi ceux qui concernent la vérité qui nous occupe, il n'en est pas un seul que je sache, dont le sens soit mal représenté dans la traduction ; et il m'est tout à fait évident, comme il le sera pour tout homme simple et droit, que *l'intention de Dieu était de produire dans l'esprit du lecteur la conviction qu'une misère éternelle était la portion des méchants, et je suis assuré qu'Il n'avait pas l'intention de produire la conviction d'un mensonge*, ni de les effrayer par une chose qui n'était pas vraie. Je citerai maintenant plusieurs passages très clairs, et j'ajouterai que c'est ma conviction — exempte de toute hésitation — que les efforts qu'on a faits pour saper cette doctrine de l'Écriture (et j'ai été forcé d'en examiner un bon nombre), ont été entièrement vains ; que les arguments employés sont, ou sans droiture — quelquefois même d'une manière insigne — ou bien contradictoires et fallacieux, et qu'ils renversent tous d'autres vérités fondamentales. Je déclare aussi ma conviction qu'une saine connaissance du grec confirme la foi scripturaire de l'homme simple. J'en dirai nettement la raison, en quelques mots, avant de finir.

Je donne un corps de textes (dont quelques-uns pris isolément pourraient ne pas

prouver le point dont il s'agit), afin que l'effet que le Saint Esprit a voulu produire, soit opéré d'après la plénitude du témoignage qu'Il a donné. J'appelle l'attention du lecteur simple sur ces passages. Les uns réfutent la doctrine du salut de tous; d'autres, l'idée que les méchants périront, c'est-à-dire qu'ils cesseront d'exister; d'autres montrent que l'idée humaine de l'amour de Dieu — idée qui nie le maintien, par le moyen de la colère divine, des droits de la majesté et de la sainteté de Dieu contre le péché, et l'éternelle impossibilité qu'il y ait aucune communion entre la lumière et les ténèbres — est une idée impie et contraire à l'Écriture. D'autres réfutent des arguments particuliers employés en faveur de ces erreurs. De cette manière, si l'esprit est solidement pénétré de ces passages, l'erreur se trouve détruite. D'autres encore démontrent ce qu'est la doctrine de l'Écriture, savoir, que la colère divine est une réalité, et qu'une misère éternelle et des peines éternelles sont la portion des pécheurs incrédules et rebelles. D'autres enfin montrent que cette doctrine s'applique à toutes les classes de pécheurs, à ceux qui ont péché sans loi, à ceux qui ont péché sous la loi, et à ceux qui n'ont pas cru l'évangile.

Je citerai des déclarations figurées, aussi bien que des déclarations expresses, parce que Dieu a voulu se servir de figures pour produire une certaine conviction, quoiqu'il faille indubitablement chercher la force précise de l'enseignement dans des expressions précises.

Voici les passages — Matthieu 3, 10, 12; 5, 22, 29, 30; 6, 15; 7, 13, 23¹; 8, 12; 10, 28, 33; 11, 22; 12, 31, 32; 13, 40², 41, 49; 18, 8, 9³; 22, 13; 23, 33; 25, 46⁴; 26, 24; Marc 3, 29; 8, 36; 9, 43; 16, 16; Luc 12, 4, 5, 9, 10; 16, 19 à 31; Jean 3, 3, 15, 36; 5, 29⁵; 6, 53; 8, 24; Actes 1, 25; Romains 1, 18; 2, 5 à 16; 9, 22⁶; 1 Corinthiens 1, 18⁷; 3, 15; Philippiens 1, 28; 3, 18; 2 Thessaloniens 1, 8 à 10; 2, 10 à 12; 1 Timothée 6, 9; Hébreux 6, 6; 10, 26 à 31; 11, 27; Jacques 5, 20; 2 Pierre 2, 9, 17, 21; 3, 7; 1 Jean 5, 12; Jude 13; Apocalypse 14, 9, 10; 20, 10 à 15; 21, 5 à 8.

Or, nul ne peut nier que l'effet de ces passages soit d'amener les hommes à croire que la colère de Dieu est révélée contre toute impiété [Rom. 1, 18], aussi bien qu'à croire à Son amour en Christ; à croire que si cet amour est méprisé et l'évangile rejeté, la condamnation en est la conséquence; que, quant à ceux qui sont sous la colère, « leur ver ne meurt pas, et leur feu ne s'éteint pas » [Marc 9, 44]; qu'ils n'auront jamais de pardon; qu'ils ne sont pas sauvés, mais qu'ils périssent, et qu'ils sont tourmentés aux siècles des siècles dans l'étang

1 Remarquez ce passage et 10, 33, parce qu'il est impossible de penser que Christ ait pu dire ces choses de personnes qui seraient rachetées et sauvées aussi bien que d'autres, quoiqu'elles dussent être punies pour un temps.

2 On dira que dans les versets 40 et 49, le mot souvent traduit par « monde », signifie « âge », ou « siècle », ou « économie »; soit; — je crois qu'il en est ainsi; mais cela n'affecte en rien le jugement prononcé sur ce qui doit suivre.

3 Ici le feu éternel ou le feu de la géhenne est mis en contraste avec la vie; s'ils entrent dans l'un, ils n'entrent pas dans l'autre; d'ailleurs, aucune expression spéciale n'est employée qui puisse, comme on l'enseigne, rendre la chose applicable à une période spéciale de bonheur. La vie et le feu de la géhenne sont mis en contraste.

4 Or, ici, dans le grec, le même mot est employé dans le sens de « éternel », soit par rapport à la vie, soit par rapport aux peines.

5 On vous dira qu'ici il faut traduire « jugement », et non « condamnation », cela est vrai; mais la chose est présentée en contraste avec *la possession de la vie*. D'ailleurs, dans le jugement, « nul homme vivant ne sera justifié » [Ps. 143, 2]. Ce jugement aura lieu à la fin de toutes choses.

6 Dieu a la pensée de « montrer sa colère, et donner à connaître sa puissance ». Dieu est amour; mais Il est Dieu, et il faut que les droits de Sa majesté soient maintenus contre la rébellion et le péché.

7 Or, ici comme dans Marc 16, 16, il y a le contraste entre deux conditions; il y a ceux qui périssent et qui sont condamnés, et ceux qui sont sauvés; en sorte que toute personne, même la plus simple, est forcée d'en conclure que les premiers *ne sont pas sauvés*. Les uns sont sauvés, et les autres périssent parce qu'ils ont rejeté sa croix.

de feu et de soufre ; que, parce qu'ils ont méprisé le sacrifice de la croix, il ne reste plus de sacrifice pour le péché [Héb. 10, 26]. Mais les hommes cherchent à éluder ces témoignages si clairs ; ils commencent à raisonner et à mettre en avant le grec.

Or, il y a deux systèmes par lesquels les hommes cherchent à écarter ces passages positifs. L'un, c'est que tous seront sauvés, tous, y compris le diable lui-même, quoique quelques-uns de ses partisans n'aiment pas parler d'une façon aussi claire ; l'autre, que l'âme n'est nullement immortelle ; que les méchants ne seront pas sauvés, et que le feu de la géhenne les consumera avec le temps.

Mais ces deux systèmes s'entre-détruisent totalement. C'est le dernier qui prévaut en Angleterre ; le premier, en d'autres contrées. Ceux qui soutiennent le dernier, disent que le premier est monstrueux et contraire à l'Écriture : d'abord, à cause des passages qui déclarent qu'il y aura des gens qui seront condamnés, et d'autres qui seront sauvés, et à cause d'un grand nombre de passages qui parlent de « détruire et l'âme et le corps dans la géhenne » [Matt. 10, 28], ou qui contiennent des expressions ayant la même force ; et encore, parce que, si tous sont sauvés, ils sont sauvés sans la propitiation et sans la régénération, car il y a ceux qui ont rejeté l'une et méprisé l'autre, et pour lesquels « il ne reste plus de sacrifice pour les péchés » [Héb. 10, 26]. Et, en effet, rien ne saurait être plus clair. Il en est de même à l'égard du diable et de ses anges ; car, pour être conséquent, quand on a de telles vues, il faut dire que ceux-là aussi sont sauvés. Car, dit-on, Dieu sera tout en tous [1 Cor. 15, 28], et puisqu'Il est amour, Il ne peut laisser aucune misère. Mais, s'il en est ainsi, il faut que les démons aussi soient sauvés. Mais alors, ils n'ont ni Christ, ni Sauveur ; en sorte que, d'après cette doctrine, si je dis à un homme qu'il ne peut être sauvé sans Christ, je ne lui dis pas ce qui est vrai, puisqu'il y en a qui le sont d'après ce système ; c'est-à-dire que l'évangile tout entier est renversé par rapport à tous. Mais n'est-il pas clair pour toute âme honnête que, lorsqu'il est dit : « Celui qui aura cru, sera sauvé, et celui qui n'aura pas cru, sera condamné » [Marc 16, 16], cela ne veut pas dire que « celui qui n'aura pas cru » sera sauvé aussi bien que « celui qui aura cru », si ce n'est seulement qu'il sera d'abord puni pour un certain temps ? Car c'est là la doctrine de la première classe de gens, des universalistes, comme on les appelle. Et lorsqu'il est dit que ceux qui croiront en Lui ne périront pas, mais qu'ils auront la vie éternelle (Jean 3, 16), n'est-il pas également clair que cela ne veut pas dire que quand même ils n'auront pas cru, ils l'auront pourtant et qu'ils ne périront nullement ? Et quand il est dit : « Desquels la fin est la perdition » [Phil. 3, 19], n'est-il pas clair que cela ne veut pas dire que leur fin sera d'être heureux comme les autres, bien qu'ils aient à attendre un peu plus de temps ? Et quand il est dit : « N'aura jamais de pardon » [Marc 3, 29], que cela ne veut pas dire qu'il l'aura à la fin ? Et quand il est dit : « Là où leur ver ne meurt pas, et où le feu ne s'éteint pas » [Marc 9, 44], que cela ne veut pas dire qu'ils doivent en sortir sains et saufs, et être dans la gloire comme ceux qui sont sauvés ? Dieu a dit : « Ceux-ci s'en iront dans les tourments éternels, et les justes dans la vie, éternelle » [Matt. 25, 46]. Or, qui voudrait croire que ces mots signifient que ceux qui sont condamnés doivent aller dans les tourments pour un peu de temps, mais qu'ils ont ou qu'ils auront la vie éternelle tout autant que les autres ? La vie éternelle et les tourments éternels — qui durent à toujours — sont des expressions qui correspondent l'une à l'autre, et le mot « éternel » a le même sens dans l'un et l'autre cas. On prétend qu'il ne signifie « éternel » ni dans l'un, ni dans l'autre. Mais qui voudra croire que « la vie éternelle » ne signifie pas la vie aux siècles des siècles ? Si son éternelle durée ne doit se déduire que du mot « vie », parce que c'est la vie de Christ, pourquoi ajouter le mot « éternelle » ? Le lecteur simple aura peine à croire qu'on prétend que le mot « éternelle » est ajouté pour limiter la vie au siècle à venir, c'est-à-dire au millénium⁸ ! Mais c'est là un complet sophisme, car il est dit que *nous* l'avons *maintenant*, avant qu'il soit du tout question de millénium. « Qui croit au Fils, a la vie éternelle » [Jean 3, 36].

Ainsi donc, il est dit que les tourments des méchants auront une durée égale à celle de

8 Ils fondent cela sur leur grec, dont nous dirons un mot tout à l'heure.

la vie des bienheureux. Mais en outre, il est dit que leur durée sera égale à celle de la vie de Dieu. Dans Apocalypse 4, 10, il est dit des anciens qu'ils « se prosterneront devant celui qui vit aux siècles des siècles ». Et dans Apocalypse 14, 11, il est dit : « Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ». Or, s'il est dit que le tourment des méchants dure autant que la vie des bienheureux, et autant que la vie de Dieu Lui-même, je le demande, comment Dieu aurait-Il pu exprimer plus fortement à des hommes vivants la durée éternelle de ce tourment ? Si Dieu a dit : « N'aura jamais de pardon » ; s'Il a dit : « Leur ver ne meurt pas » — qu'aurait-Il pu dire de plus, s'Il avait voulu donner l'idée de ce qu'étaient les peines éternelles ? Et remarquez bien ici qu'Apocalypse 20, 15, où il est dit que les méchants sont jetés dans l'étang de feu, se rapporte à ce qui suit le millénium, après que tout est fini, quand il est dit : « *C'est fait* » [Apoc. 21, 6], et que Dieu est « tout en tous ».

Ainsi donc, les défenseurs du second système d'erreur ont déclaré qu'il est depuis longtemps démontré que le premier est absurde et insoutenable ; et ils en ont établi un autre, savoir : que l'âme n'est nullement immortelle, que la mort signifie simplement la cessation de l'*existence*, et que, par conséquent, la vie ne se trouve qu'en Christ ; qu'après une certaine portion de tourments, les méchants seront privés d'existence, ou qu'ils seront consumés par le feu de la géhenne et n'existeront plus. Telle est, sur ce sujet, la doctrine bien en vogue en Angleterre.

Or, dès qu'on envisage cette doctrine, la plus grossière inconséquence se montre aussitôt. Car, si mourir signifie cesser d'exister — l'âme n'étant nullement immortelle, et que tout ce qui existe au-delà ne se trouve qu'en Christ, comment se fait-il que les méchants sont encore vivants après leur mort, de manière à être punis ? D'où tirent-ils cette vie ? Ils ne peuvent en aucune façon se trouver vivants pour être punis. Mais on cite ce passage : « Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » [1 Jean 5, 12]. Or, si cela signifie littéralement que les méchants n'ont pas la vie au-delà de la mort, ils ne peuvent exister pour être punis, quand ils sont morts. Il est tout à fait clair pour un vrai chrétien, que le mot « *vie* » est employé ici dans le sens de cette vie bienheureuse dans laquelle nous vivons à Dieu ; car les mots « n'a pas la vie » se rapportent à ceux qui *ont* la vie naturelle, mais qui sont morts dans leurs offenses et dans leurs péchés. Ils n'ont ni la vie divine, ni les bénédictions divines, au lieu d'être morts au péché et vivants à Dieu [Rom. 6, 11].

Mais d'un autre côté, l'Écriture déclare très clairement et très positivement qu'il y a colère, et peine, et jugement, et tourment, après la mort, pour tous ceux qui ne sont pas sauvés. Et c'est ce que l'on ne peut nier, sans nier le témoignage de Dieu tout entier. Or, si les choses sont ainsi, alors il est vrai que les hommes sont vivants après leur mort ; et mourir ne signifie pas cesser d'exister, mais cesser d'exister *quant à la réunion de l'âme et du corps dans ce monde*. Et c'est ce qui résulte aussi clairement que possible de l'Écriture. « Il est réservé aux hommes de mourir une fois, et **après cela** d'être jugés » [Héb. 9, 27]. Eh bien ! ici, le jugement qui doit amener sur les hommes, de la part de la colère de Dieu, toute l'étendue des conséquences du péché, a lieu après la mort. Il est vrai que le péché rend toujours misérable ; toutefois, bien loin que la mort soit la fin de l'homme, la manifestation de la colère, dans le sens vrai et complet de la Parole, ne commence qu'après la mort et par le moyen du jugement. Et notez bien qu'il n'y a rien de particulier à ceux qui ont entendu parler de Christ, bien qu'ils soient sans aucun doute beaucoup plus coupables, et qu'ils doivent être battus « de plusieurs coups » [Luc 12, 47]. « Il est réservé *aux hommes* », etc. C'est là leur portion commune et naturelle comme pécheurs⁹ — la mort et le jugement.

Il est encore écrit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus, mais craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne » [Matt. 10, 28]. Or ici, la mort, au lieu d'être *tous* les gages du péché, quoiqu'elle soit les gages du péché [Rom. 6, 23], est traitée comme étant comparativement de

9 Et la mort de Christ, en ce qu'Il a porté les péchés de plusieurs [És. 53, 12], est mise en contraste avec cela, quant à son efficace pour ceux qui sont sauvés.

moindre importance, si elle est prise isolément; et ce qui vient après, et pour le corps et pour l'âme, dans la géhenne, est la chose qu'il faut craindre. Et remarquez qu'il n'y a rien qui ressemble à la pensée que l'âme d'un homme meurt avec son corps, comme le disent ceux qui enseignent que la mort tout simplement constitue *tous* les gages du péché — alléguant ce passage : « Dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort » [Gen. 2, 17].

Ils citent aussi la menace de ce passage, pour prouver que l'homme ne fut pas créé immortel¹⁰; car, disent-ils, comment pourrait-il être dit : « Tu mourras », s'il était immortel? Je pense, au contraire, que c'est là une preuve bien claire qu'il était immortel. Si je disais à un enfant : « Si tu fais telle ou telle chose, tu seras fouetté », cela ne signifierait certainement pas que dans tous les cas il serait fouetté; de même les mots : « Si vous mangez, vous mourrez », signifient clairement que la mort serait une conséquence de l'acte de manger, et c'est ainsi que l'apôtre nous dit : « Par un seul homme le péché *est entré dans le monde, et par le péché la mort*, et... ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché » [Rom. 5, 12]. Mais il est évident que la mort, qui est ainsi entrée, n'était pas *cesser d'exister*, parce qu'il « est réservé aux hommes de mourir une fois, et *après cela d'être jugés* » [Héb. 9, 27]. Et encore : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne peuvent rien faire de plus; mais... craignez celui qui, *après avoir tué*, a le pouvoir de jeter dans la géhenne » [Matt. 10, 28].

Ainsi donc, nous avons de la part de Dieu une révélation positive, qui montre la fausseté de leur commentaire, que la mort n'est pas *tous* les gages du péché, mais que le jugement vient ensuite. Mais alors, pour en sortir, ils disent que la mort était les gages du péché d'Adam, mais que ces peines sont les gages de notre propre péché. Or, ce n'est pas ainsi que l'apôtre présente la chose. Il dit : « Et ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché » [Rom. 5, 12]; c'est-à-dire qu'il lie ensemble le péché de tous les hommes et le péché d'Adam, en tant qu'ils entraînent pour tous la mort elle-même; en sorte que cette fois encore ils sont en défaut.

Mais quand même leur assertion ne serait pas ainsi renversée par la déclaration de l'apôtre, il reste une autre chose : si le péché d'Adam entraîna la mort sur toute sa postérité, et que l'homme ne soit pas immortel (car c'est là leur doctrine), d'où les pécheurs tirent-ils la vie après leur mort, c'est-à-dire après une complète cessation d'existence? Leurs péchés ne peuvent la leur donner. Ils nous disent que, la sentence de mort ayant été prononcée sur l'homme, il n'y a point d'immortalité, qu'il n'y a point de vie, sinon en Christ. Eh bien donc! voyez à quoi cela aboutit : les méchants ont la vie en Christ, afin d'être punis pour leurs péchés, et cette vie qu'ils ont en Christ, n'est pas une vie éternelle; car, si elle l'était, il faudrait qu'ils fussent éternellement malheureux — s'ils ne sont pas éternellement heureux ou sauvés. Et de plus, cette vie qu'ils ont en Christ pour y être punis, serait destinée à être consumée par la colère et le jugement de Dieu! Et si ce n'est pas la vie en Christ, et venant de Lui, alors la mort ne met pas fin à l'existence d'un homme; la mort n'est pas ce qu'ils prétendent qu'elle est; en un mot, l'homme est un être immortel. Il y a plus : Quelle était la valeur de la mort de Christ? Quelques-uns d'entre eux disent que ce fut simplement la mort comme les gages du péché — pas davantage. Mais « lui-même a porté nos péchés » [1 Pier. 2, 24], et s'il en est ainsi, *nos péchés* n'étant, à leur dire, qu'une portion déterminée de châtement, ce ne fut pas la colère de Dieu, due à nous comme à des pécheurs perdus, qu'Il eût à détourner, mais seulement des peines partielles. Mais en outre, pour ce qui regarde les méchants, la mort de Christ, disent-ils, a détourné d'eux la mort, de manière qu'ils fussent punis. Il ne porta pas leurs péchés — cela est clair — car c'est pour ces péchés qu'ils doivent être punis; en sorte qu'à leur compte, la mort de Christ était nécessaire pour conserver la vie aux méchants, afin qu'ils fussent punis et ensuite consumés, et leur était appliquée par Dieu dans ce but!

Je ferai maintenant quelques observations générales. Remarquez bien qu'on emploie

10 D'autres disent qu'il était conditionnellement immortel; car ils ne sont pas d'accord entre eux dans leurs systèmes.

toutes sortes d'expressions, excepté celle de *peines éternelles*, par exemple : Leur fin est la destruction — Ils ne verront pas la vie — Ils n'auront jamais de pardon — Ils n'ont point de vie en eux — Christ les reniera — Il ne les a jamais connus... ; en sorte que leur argument quant à la signification du mot « éternel » en grec, en le supposant valable, laisse intacts bien d'autres déclarations ; mais il n'est pas valable. Ils prétendent qu'« *éternel* » signifie ce qui appartient à la gloire milléniale de l'économie à venir. Or, je crois à la gloire de cette économie-là ; mais je dis que le mot « *éternel* » ne signifie pas en grec ce qu'ils prétendent, et je défie tout homme qui sait le grec de me produire *un seul passage* où il ait cette signification. Il est employé soixante-huit fois dans le Nouveau Testament¹¹ — sans compter trois fois où il se rapporte à un temps passé ; — et aucun de ces cas ne peut être allégué comme montrant que le mot désigne l'époque milléniale. Plusieurs cas *prouvent* que partout il signifie « *éternel* », et plusieurs prouvent qu'il *ne s'applique pas* à l'état millénial, lorsqu'il est employé dans la connexion dans laquelle ils disent qu'il s'y applique. Je citerai quelques passages clairs sur ces deux points.

En premier lieu, les passages suivants montrent qu'il signifie « *éternel* » : 2 Corinthiens 4, 18. — « Car », les choses « qui se voient, sont pour un temps, mais celles qui ne se voient pas sont *éternelles* ».

2 Corinthiens 5, 1. — « Une maison qui n'est pas faite de main, *éternelle* dans les cieux ».

1 Timothée 6, 16. — « Auquel soit honneur et force *éternelle* ».

1 Pierre 5, 10. — « Le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire *éternelle* ».

Et de même Hébreux 5, 9 ; 9, 12, 14.

Ces passages montrent que la signification naturelle du mot est « *éternel* » en contraste avec « *temporel* ».

Quant au second point, savoir, qu'il ne signifie pas « *millénial* », le lecteur trouvera que l'expression « *vie éternelle* » est tout aussi souvent employée quant à la possession que nous avons de la vie de Christ en ce monde, qu'à la possession de cette vie par nous dans le monde à venir, parce qu'il s'agit de cette vie divine, d'une chose réelle qui nous est donnée, et qui est aussi vraie dans ce monde que dans le monde à venir. Son plein développement, sans doute, aura lieu dans le monde à venir, et par conséquent nous en parlons naturellement comme possédée alors ; mais l'Écriture déclare également que nous l'avons ici-bas, de sorte que l'expression ne désigne certainement pas un état millénial, bien que nous ayons la vie alors aussi bien que maintenant. Le mot traduit par « *éternellement* » ou « *pour toujours* »¹², signifie quelquefois, il est vrai, lorsqu'il est employé autrement, ce qui n'est pas éternel. Il est employé pour exprimer la durée d'une chose quelconque d'une manière continue et non interrompue, quoique la chose par sa nature ne doive pas durer pour toujours ; et partant, pour désigner la totalité de quelque période spéciale — comme la vie entière d'un homme, quelquefois le cours entier de ce présent siècle mauvais, ou une économie entière. Mais quand il est employé en connexion avec les sujets que nous traitons, il n'y a pas le moindre doute qu'il signifie « *éternel* », et, à vrai dire, partout où il n'est pas employé en rapport avec un sujet particulier qui en limite le sens, et quand il est

11 C'est-à-dire, le mot grec.

12 Ἐἰς τὸν αἰῶνα. — Cette expression est employée vingt-six fois, et dans vingt-trois de ces cas, elle signifie clairement « *jamais* » ou « *éternel* ». Des trois autres cas, l'un est obscur, savoir : « Sa miséricorde (selon qu'il avait parlé à nos pères, à Abraham et à sa semence), à *jamais* » (Luc 1, 54, 55). Les deux autres ne peuvent être employés comme preuves : l'un se rapporte à la demeure du Consolateur avec les disciples (Jean 14, 16) ; l'autre parle de pécheurs, « à qui l'obscurité et les ténèbres sont réservés pour toujours » (Jude 13). Il n'y a pas un seul passage dont on puisse tirer la preuve que l'expression se rapporte au temps de la gloire milléniale. Nous trouvons les expressions : « **ce** siècle », et « le siècle à **venir** » ; les hommes peuvent raisonner sur ces sujets, mais jamais les mots dont il s'agit ne se trouvent employés dans cette connexion.

traduit par « *éternellement* » ou « *pour toujours* », il ne signifie jamais le siècle millénial, comme on l'allègue.

Je pourrais insister sur bien d'autres arguments fondés sur l'emploi du mot en grec ; mais je n'irai pas plus loin ici, de peur de ne faire qu'embarrasser ceux qui ne comprennent pas cette langue. Toutefois, dans un passage qui se rapporte à notre sujet, nous trouvons une preuve bien claire que le mot « *éternel* » ne veut pas dire « *millénial* » ; car il est dit : « Maudits, allez-vous-en loin de moi, dans le feu *éternel* préparé pour le diable et ses anges » [Matt. 25, 41]. Or, d'après leur propre dire, le diable et ses anges ne sont pas là, jusqu'à ce que le millénium soit terminé, en sorte que le mot ne signifie *nullement* millénial. De plus, ils insistent sur les mots « *détruire* » et « *destruction* ». Mais, nous avons déjà démontré que cela *ne peut* signifier ici *mettre fin à l'existence de ce qui est détruit* ; parce que la chose dure aussi longtemps que la vie des bienheureux, et que la vie de Dieu Lui-même. Mais il est clair que dans beaucoup de passages le mot *n'a réellement pas* cette signification. C'est ce que montrerait le titre même donné à l'ange de l'abîme ; il est appelé Apollyon, c'est-à-dire le destructeur ; or, il en ruine sans doute un grand nombre, mais il ne peut *détruire* dans le sens auquel je fais allusion. Il en est de même des mots : « Le monde d'alors *périt*, étant submergé d'eau » [2 Pier. 3, 6]. Dans la phrase : « Les brebis *perdues* de la maison d'Israël » [Matt. 10, 6], nous avons la même expression, et c'est la plus forte qui soit employée.

Ainsi donc, j'ai présenté quelques preuves positives de la doctrine de l'Écriture, tirées de la Parole même, et j'ai répondu aux principaux arguments des systèmes que l'erreur a essayé d'établir. Le chrétien attentif trouvera qu'ils renversent l'un et l'autre l'œuvre de Christ et les droits de la sainteté de Dieu ; car si des hommes sont sauvés, qui sont morts en rejetant entièrement Christ et le Saint Esprit, et pour lesquels il ne reste plus de sacrifices pour les péchés, alors le salut par ce moyen-là n'est pas *nécessaire* pour nous. Ou si la mort constitue tous les gages du péché, et que l'homme ne soit nullement immortel, alors les souffrances du Fils de Dieu, et Son abandon de la part de Dieu, sous le poids de la colère, sont réellement mis de côté ; ce n'est pas ce qui vient de la majesté nécessaire de la sainteté de Dieu, qui a « les yeux trop purs pour voir le mal » [Hab. 1, 13]. Et dans tous les cas, selon eux, Christ n'aurait fait que détourner pour quelques-uns certaines peines temporaires, et *en aurait assuré l'application à d'autres*, puisque sans Lui les hommes auraient cessé d'exister, comme un cheval ou un chien ! Il aurait procuré aux uns la vie éternelle, et aux autres une vie temporaire afin qu'ils fussent malheureux ! Il n'y a pas, je pense, un seul chrétien qui ne voie que ce n'est pas là ce que Dieu nous enseigne. Et il n'y a pas le moindre fondement, soit pour l'une de ces doctrines, soit pour l'autre. On a allégué que dans l'épître aux Colossiens, il est dit que Christ réconcilie avec Lui-même toutes les choses qu'Il a créées [1, 20] ; mais il ne s'agit ici que de la création visible, à l'exclusion d'une troisième classe qui est mentionnée dans l'épître aux Philippiens comme étant obligée de ployer les genoux devant Lui [2, 10], savoir, les choses qui sont sous la terre — strictement les choses infernales, ou êtres infernaux ; mais elles ne sont pas comprises dans la réconciliation. Ainsi donc, ce passage, quand on le compare avec Philippiens 2, prouve tout le contraire de ce qu'on avance. Le résultat de notre examen est de maintenir dans sa pleine force la doctrine des peines éternelles — conséquence terrible de l'inimitié du cœur de l'homme contre Dieu, et celle de la félicité éternelle — résultat de la grâce de Dieu, de Sa grâce libre et bénie — et dans leur pleine signification, d'après le témoignage clair de l'Écriture, tel que le reçoivent généralement les chrétiens dont l'âme est simple. Il est également clair que la juste vengeance de Dieu qui inflige la peine, saura comment répartir les « plusieurs coups » et le « peu de coups » (Luc 12), et comment distinguer dûment entre ceux qui périssent sans loi, et ceux qui sont jugés par la loi (quoiqu'ils soient tous exclus de la présence de Dieu, comme soumis au jugement qui dévore les adversaires), et que la souveraine grâce de Dieu, qui en a appelé plusieurs à la gloire, saura quand et comment les placer à la droite et à la gauche dans le royaume *selon qu'Il l'aura préparé pour eux*, tandis qu'elle donnera à

chacun sa récompense selon son œuvre [Apoc. 22, 12] (la félicité éternelle avec Jésus, et comme Jésus, étant la portion commune de tous).

La pensée est vraiment solennelle : mais je puis dire que l'examen de l'Écriture à ce sujet n'a pas laissé un seul nuage en mon esprit quant à la vérité qu'elle enseigne. Et en même temps, l'examen des systèmes qui lui sont opposés m'a pleinement convaincu qu'ils sont fallacieux et superficiels, qu'ils ne sont enseignés ni par l'Esprit de Dieu, ni par la vérité de la Parole, et qu'un examen sain et complet du grec qu'ils allèguent, confond leurs déclarations.

Et maintenant, pauvre pécheur, remarquez bien ceci : Vous vous imaginez peut-être que vous êtes appelé à juger Dieu, et que vous êtes compétent pour dire qu'Il doit assigner tel ou tel degré de péché ; mais, sachez-le bien, c'est à Lui de vous juger. Une idée de Son amour, qui Lui impose comme une obligation d'agir de telle ou telle manière dans cet amour, sans qu'il puisse y avoir de peines éternelles, est une idée insensée, fautive, contraire à l'Écriture. Il est amour, mais Il est Dieu ; et Il agit dans Son amour librement et saintement. Dieu est amour [1 Jean 4, 8] ; mais c'est **Dieu** qui est amour. L'amour, c'est ce qu'Il est. Mais voici la première question : *Qui est-Il ?* Or Il est Dieu, et « il fait tout ce qu'il lui plaît ». Maintenant notez ceci. Si l'Esprit de Dieu a touché votre conscience, vous savez que vous avez mérité d'être exclu pour toujours de la présence de Dieu ; vous sentez que vous avez mérité la colère éternelle et les peines éternelles. Si vous ne le sentez pas, c'est que vous ne savez pas encore, comme l'ayant appris de Dieu, ce qu'est le péché. Et je vous supplie d'observer que, dans cette question, il ne s'agit pas de ce qui *peut* être, ni de ce qui pourrait être. Vous êtes un pécheur. Eh bien ! selon votre propre conscience, le péché, que mérite-t-il ? Et de plus, s'il est question de ce que mérite le péché, il est question de ce que Christ a porté, de ce qu'était la propitiation qu'Il a accomplie ; car Lui-même a porté nos péchés, et a été fait péché pour nous.

Dieu parle clairement de colère, d'indignation, de vengeance, à cause du péché. Quelle était-elle, la colère due au péché que Christ porta, quand Il porta nos péchés en son corps sur le bois [1 Pier. 2, 24] ? Ce n'est pas une question spéculative de ce qui *pourrait* être, mais de ce dont l'effet est de vous sauver ! Croyez-vous que ce que Christ porta, quand Il mit Son âme en oblation pour le péché, ce ne fut qu'un certain montant de souffrances temporaires — que c'était là ce à quoi se réduisait le péché dans la présence de Dieu ? Et croyez-vous aussi que c'était là ce à quoi se réduisait la colère de Dieu ? Ne vous laissez pas égarer par quelque abus de cette vérité bénie, que ce fut la nature divine de Christ qui donna à Son œuvre une valeur infinie. Elle l'a fait, béni soit Dieu ! Mais « lui-même a porté *nos péchés* en son corps sur le bois ». « L'Éternel l'ayant voulu froisser, l'a mis en langueur ». « Il était navré pour nos forfaits ». « L'amende qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guérison » [És. 53, 4-5]. Maintenant, ce qu'Il a porté pour nous, pour vous, n'était-ce qu'un certain montant de peines temporaires, ou bien la sainte colère de Dieu, les terreurs d'un abandon de la part de Dieu, pendant qu'Il était vivant, Son âme étant ainsi mise en oblation pour le péché ? Cette colère qui exclut de la présence de Dieu — pendant que l'âme peut savoir ce que c'est — n'est-ce pas là ce que nous avons mérité ? Ce n'est pas seulement le tourment, et ensuite une cessation d'existence — quoique Christ, comme personne divine, ait donné une valeur infinie à Son œuvre.

Quelque créature douée d'une plus grande puissance aurait bien pu porter la peine temporaire qui serait due à un autre ; mais quant à la colère et quant au jugement qu'impliquent les peines éternelles, une personne divine et éternelle pouvait seule les porter.

Ceux qui nient les peines éternelles citent aussi quelquefois des passages de l'Ancien Testament, tels que les suivants : « Mon esprit ne plaidera point à toujours avec les hommes » (Gen. 6, 3) ; — « Parce que je ne débattrai point à toujours et que je ne serai point indigné à jamais ; car c'est de par moi que l'esprit se revêt, et c'est moi qui ai fait les

âmes » (És. 57, 16); et encore : « L'homme ne se maintient point dans ses honneurs ; mais il est rendu semblable aux bêtes brutes qui périssent » (Ps. 49, 12).

Or tout lecteur simple et pieux peut juger, d'après des citations comme celles-là, de ce que vaut un tel argument ; car il est clair qu'il n'y a qu'une inattention excessive, ou un manque positif de droiture, qui puisse appliquer de tels passages comme ayant un rapport quelconque avec la question.

Et d'abord, quant à Genèse 6, 3, il est très clair qu'il s'agit de la patience de Dieu avec l'homme avant le déluge, « tandis que l'arche se préparait », « quand la patience de Dieu », comme l'explique Pierre, « attendait dans les jours de Noé » [1 Pier. 3, 20]. Leurs esprits furent jetés dans la prison après qu'ils eurent été ainsi jugés, et c'est là une preuve assez claire qu'ils subsistaient encore après leur mort.

Quant au second passage, Ésaïe 57, 16, il est également clair que Dieu parle d'hommes sur la terre. S'Il débattait avec eux à toujours — s'Il ne cessait pas et ne les épargnait pas — ils périraient en tant qu'hommes vivants. Les empêchements seraient ôtés loin du chemin de Son peuple. Le Saint, Celui qui est haut et élevé [És. 57, 15], vivifierait l'esprit des humbles, et le cœur de ceux qui ont le cœur brisé, parce qu'Il ne débattrait pas à toujours, et qu'Il ne serait pas indigné à jamais. « À cause de l'iniquité de son gain déshonnête, j'ai été indigné, et je l'ai frappé... J'ai vu ses voies, et toutefois je l'ai guéri, etc. » [És. 57, 17-18]. Or, quel rapport a tout cela avec l'enfer ? Aucun, absolument. Qu'il me soit permis de conseiller au lecteur simple, quand on fait une citation, *de toujours lire le contexte*, avant de recevoir une nouvelle doctrine.

Enfin, quant au psaume 49, je dis encore : Lisez le psaume, et vous verrez immédiatement qu'il s'applique à la gloire de ce monde. « Car on voit que les sages meurent, et pareillement que le fou et l'abruti périssent, et qu'ils laissent leurs biens à d'autres. Leur intention est que leurs maisons durent à toujours... Ils ont appelé les terres de leur nom ; et, toutefois, l'homme ne se maintient point dans ses honneurs, mais il est rendu semblable aux bêtes brutes qui périssent ». Il serait difficile de dire quel rapport les mots : « L'homme ne se maintient point dans ses honneurs », peuvent avoir avec le fait d'être dans l'enfer. « Ils seront mis au sépulcre comme des brebis ; la mort se repaîtra d'eux ». — N'est-il pas évident que la doctrine enseignée ici, c'est que la mort flétrit toute la gloire terrestre de l'homme ? « Sa gloire ne descendra point après lui » ; mais ici même, quelque sombre que soit l'aspect de ce qui est au-delà de la mort, il n'y a aucun signe soit de destruction finale, soit de rétablissement final.

J'ajoute un mot pour le lecteur qui, réellement, comprend le grec. L'étymologie donnée dès le temps d'Aristote, et par lui, c'est αἰών ὄν — *toujours existant*. Le plus ancien emploi du mot est dans le sens de la durée de la vie d'un homme. Il est fréquemment employé ainsi par Homère, en parlant de la mort de ses héros, et dans d'autres cas encore. Il est employé par Hérodote et par les poètes attiques, jusqu'au point de dire : ἀνέπνευσεν αἰῶνα. À une époque beaucoup plus récente, on en vint à l'employer pour désigner tout le cours d'une économie ou tout l'état de choses pendant une économie ; mais ce mot, quand il était employé seul, et dans la signification qui lui était propre, avait bien clairement le sens « d'éternité ». Il est aussi employé par Philon dans un passage qui ne peut laisser aucun doute : Ἐν αἰῶνι δὲ οὔτε παρελήλυθεν οὐδὲν οὔτε μέλλει ἀλλὰ μόνον ὑφέστηκε, « Dans l'éternité, rien n'est ni passé ni futur, mais tout *subsiste* seulement ».

Pour conclure, je dis (comme d'autres l'ont déjà remarqué) que si Dieu avait eu l'intention de donner l'idée de ce que sont les peines éternelles, Il n'aurait pas employé des expressions plus fortes que celles qu'Il a employées ; et il n'en existe point, en effet, de plus fortes.